

Introduction

L'Institut des Sciences du Travail présente dans ce dossier une analyse des principales évolutions qui ont marqué les accords relatifs à l'emploi et au marché du travail au sein des quinze États membres de l'Union européenne. Si la période d'observation porte sur l'intervalle de juin 1997 à juillet 1998, il sera fait par moments référence à des accords¹ conclus au cours de périodes précédentes, s'ils sont toujours d'application en ce moment et s'ils continuent à marquer de manière significative les accords qui sont négociés entre les partenaires sociaux.

L'objectif poursuivi dans cette analyse est de mettre en évidence les principales tendances qui marquent les rapports entre les partenaires sociaux et les accords sur l'emploi qu'ils concluent. S'il est fait parfois référence à l'acteur étatique lorsque celui-ci intervient dans le cadre d'une concertation avec les partenaires sociaux, le domaine des politiques publiques, qui relève exclusivement des pouvoirs publics sans l'intervention des partenaires sociaux, sort du cadre de l'analyse.

Cette étude contient quatre parties :

- la première porte sur le contexte de la négociation collective et de la concertation. Elle rappelle d'abord très brièvement les principaux axes du cadre européen qui oriente le dialogue social en matière d'emploi. Elle vise ensuite à situer le contexte politique, économique et social dans lequel évoluent les négociations et concertations dans les États membres. Seront passés en revue les principaux facteurs favorables et défavorables à la conclusion d'accords sur l'emploi et le marché du travail.
- La deuxième partie analyse, d'une part, les accords interprofessionnels nationaux sur l'emploi, que l'on qualifie de pactes sociaux, conclus au niveau central entre les partenaires sociaux et le gouvernement et, d'autre part, l'implication des partenaires sociaux dans la préparation et la mise en œuvre des Plans d'action nationaux sur l'emploi.
- La troisième partie s'attache à synthétiser les thèmes de négociation entre les partenaires sociaux qui ont fait l'objet d'accords bipartites aux niveaux des secteurs, des métiers et des entreprises. Une attention toute particulière est donnée aux préoccupations européennes définies lors des réunions au sommet d'Essen et de Madrid.
- La quatrième partie a pour objet d'analyser les Pactes territoriaux pour l'emploi mis en place au sein des quinze États membres, en s'attachant surtout au rôle qu'y tiennent les partenaires sociaux et aux logiques qui poussent à la mise en place de telles initiatives aux échelons locaux et régionaux.

Avant d'annexer, sous forme de synthèses nationales, les accords bipartites conclus aux divers échelons dans les États membres et les tendances qui les affectent, nous mettons en évidence une série de phénomènes souvent donnés pour contradictoires, que nous interprétons à la lumière de l'analyse de la négociation sur l'emploi au sein des États membres.

¹ L'analyse développée ici se base sur une mise en perspective des informations contenues dans les rapports rédigés par quinze experts nationaux. Ceux-ci ont bénéficié d'une grande autonomie dans le choix des accords qu'ils considéraient comme significatifs de l'évolution récente qui a lieu dans leur pays.

Table des matières

Introduction

1. Contextes européens et nationaux de la concertation/négociation sur l'emploi

1.1. La politique européenne d'emploi : d'un Pacte de Confiance aux Plans d'action nationaux pour l'emploi

1.2. Le contexte socio-économique de la concertation et de la négociation dans les Etats membres

1.2.1. Contexte général du dialogue social dans les Etats membres

1.2.2. Consensus sur l'intérêt du dialogue social dans un certain nombre de pays

1.2.3. Poids du contexte économique et budgétaire

2. Les pactes sociaux et plans d'action nationaux sur l'emploi

2.1. Politique sociale communautaire et accords nationaux sur l'emploi

2.2. Analyse comparative des accords nationaux sur l'emploi

2.2.1. Le PAN a fait l'objet d'une consultation des partenaires sociaux.

2.2.2. Le PAN a fait l'objet d'une concertation entre les partenaires sociaux et le gouvernement

2.2.3. Le PAN a fait l'objet d'une concertation entre les partenaires sociaux et le gouvernement et s'ajoute à un pacte social sur l'emploi

3. Les contenus de la négociation collective sur l'emploi

3.1. Objectifs et structure de l'analyse

3.2. Remarques méthodologiques et terminologiques

3.3. Thèmes négociés dans les Etats membres

3.3.1. Formation localement autonome des contenus de la négociation

3.3.2. Formation incitée des contenus de la négociation

3.3.3. Formation contrainte des contenus de la négociation

3.4. Accords bipartites pour l'emploi dans les Etats membres et préoccupations européennes

3.4.1. La négociation salariale, fortement présente

3.4.2. Le temps de travail, objet de compromis

3.4.3. La formation professionnelle, outil d'insertion et d'adaptabilité

3.4.4. Accords sur le retrait du marché du travail

3.4.5. Essen, Madrid, et contenus de négociation dans les Etats membres

3.4.6. Contenus de négociation dans les Etats membres et lignes directrices de Luxembourg

3.4.7. Les négociations sur l'emploi dans les Etats membres, émergence de nouveaux compromis ?

3.5. Intégration européenne des contenus de la négociation ?

4. Pactes territoriaux et négociation collective : quelles relations ?

4.1. Les Pactes territoriaux en chiffres

4.2. Les Pactes : une stratégie innovante et intégrée

4.2.1. Le contenu des Pactes : des politiques économiques et d'emploi

4.2.2. Le statut des Pactes territoriaux
Conclusions sur la concertation et la négociation sur l'emploi dans les Etats membres

ANNEXE : La négociation bipartite sur l'emploi - Synthèses nationales

I. La négociation bipartite sur l'emploi en Allemagne

II. La négociation bipartite sur l'emploi en Autriche

III La négociation bipartite sur l'emploi en Belgique

IV La négociation et la concertation sur l'emploi au Danemark

V. La négociation bipartite sur l'emploi en Espagne

VI. La négociation bipartite sur l'emploi en Finlande

VII. La négociation bipartite sur l'emploi en France

VIII. La négociation bipartite sur l'emploi en Grèce

IX. La négociation bipartite sur l'emploi en Irlande

X. La négociation bipartite sur l'emploi en Italie

XI. La négociation bipartite sur l'emploi au Luxembourg

XII La négociation bipartite sur l'emploi aux Pays-Bas

XIII La négociation bipartite sur l'emploi au Portugal

XIV. La négociation bipartite sur l'emploi au Royaume-Uni

XV. La négociation bipartite sur l'emploi en Suède